DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :

Le Conseil Municipal:

49

N°124-1

En exercice:

49

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Présents:

29

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2018

L'AN deux mille dix huit, le 14 juin, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 7 juin 2018, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

<u>Etaient présents</u>: DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, VALLY Sophie, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, DUCATTEAU Sylvie, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

<u>Etaient absents</u>: MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, RABAH Hana, VANNIER Jean-Yves, ALVES Presilya.

Excusé :LENZI Ling .

Représentés par :

Monsieur Jean-Jacques KARMAN

Madame Magali CHERET

Madame Laurence GRARE

Monsieur Boualem BENKHELOUF

Madame Danielle MARINO

Monsieur Fethi CHOUDER

Monsieur Patrick LE HYARIC

Monsieur Eric PLEE

Monsieur Kilani KAMALA

Madame Alice FAGARD

Monsieur Guillaume SANON

Monsieur Abderrahim HAFIDI

Monsieur Rachid ZAIRI

Madame Nadia LENOURY

Monsieur Antoine WOHLGROTH

Madame Soizig NEDELEC

Madame Sandrine LE MOINE

Madame Claudine PEJOUX

Madame Leila TLILI

Monsieur Nourredine KADDOURI

Monsieur Anthony DAGUET

Monsieur Marc RUER

Madame Akoua Marie KOUAME

Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI

Monsieur Sofienne KARROUMI

Monsieur Arab ALI CHERIF

Monsieur Daniel GARNIER

Monsieur Damien BIDAL

Secrétaire de séance : Anthony DAGUET

Direction de l'Administration Générale/Service des Affaires Juridiques et du Domaine

OBJET : Déclassement de deux bâtiments modulaires situés 10 rue de la gare sur la parcelle R 84.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment l'article L2141-1 ;

Vu l'arrêté de la Maire en date du 28 mai 2018 de désaffectation des deux bâtiments modulaires situés 10 rue Madeleine VIONNET sur la parcelle cadastrée R 84 ;

Considérant que les deux bâtiments modulaires situés 10 rue Madeleine VIONNET sur la parcelle cadastrée R 84 ne peuvent plus faire l'objet d'une utilisation publique ou concourant à l'exécution d'une mission de service public, du fait de la Commune ou de toute personne publique ou privée, morale ou physique, y ayant été habilitée ou autorisée par la Commune ;

Considérant que la désaffectation des bâtiments modulaires susmentionnés par la fermeture de leur accès, leur non utilisation et leur non affectation à un service public, a été constatée par un procès-verbal en date du 25 mai 2018 et un arrêté de la Maire du 28 mai 2018 ;

Considérant que le déclassement de ces bâtiments modulaires est effectué en vue de leur cession au profit de la Société DUBRAC ;

Adoption à l'unanimité par 43 pour

DELIBERE:

DECIDE de déclasser du domaine public communal les deux bâtiments modulaires situés 10 rue Madeleine VIONNET sur la parcelle cadastrée R 84.

Reçu en préfecture le : 15/06/18

Publié le : 15/06/18

Certifie exécutoire : 15/06/18

Pour la Maire,

l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère-ROZENBERG